

Agenda en région

Institution

Lundi 19 février 2007
Séance extraordinaire
du conseil régional : SRADT-CPER

Lundi 19 mars 2007
Séance plénière
du conseil régional

Conférence à l'Université du Havre

Mercredi 7 février 2007 à 18h
Thème : changement climatique,
avec Pierre Radanne.
Organisée par l'AREHN et l'Uni-
versité du Havre (dans le cadre
de la convention qui les associe)

3^{èmes} rencontres nationales des conseillers régionaux Verts

Mardi 27 et mercredi 28 mars
2007 - Hôtel de Région

Edito : écologiser les politiques régionales

Après deux années consécutives à Dijon*, les prochaines rencontres nationales des conseillers régionaux Verts se tiendront à Rouen, les 27 et 28 mars 2007.

Les rencontres de Rouen marqueront une étape supplémentaire dans le processus de réflexion écologiste. Il s'agit de rendre visibles les politiques portées et mises en œuvre par les 168 élus Verts dans nos régions et de valoriser notre valeur ajoutée sociale et environnementale dans les exécutifs régionaux.

C'est la spécificité des Verts dans les régions. Nous y représentons à la fois une force politique particulièrement active, et un solide réseau de responsabilités et de compétences constituant une véritable **force de propositions**.

Parce que dénoncer ou tirer les sonnettes d'alarmes ne suffit pas, parce que les discours ne suffisent pas non plus, les élu(e)s Verts sont à l'œuvre et apportent des réponses tangibles aux urgences environnementales, sociales, et démocratiques. Au vu de ces enjeux, notre objectif est de passer l'ensemble des politiques au crible du développement durable.

C'est bien de cela dont il s'agit : **mettre l'écologie au cœur des politiques publiques** afin de tendre vers une société plus sobre, économe en ressources, réduisant son empreinte écologique, agissant selon les principes de précaution et de prévention (au lieu de se borner à réparer les dégâts), re-localisant les activités économiques et redonnant aux territoires la maîtrise de leur développement. Autant de thèmes qui seront abordés lors des ateliers et plénières qui se dérouleront à Rouen.

En 2007, ce sont les bilans à mi-mandat qui commenceront à s'élaborer, avec pour but l'édition d'un livre Vert qui sera au centre de ces 3^{èmes} rencontres (édition fin 2007).

De plus, cette année sera marquée par d'importantes échéances électorales. Dès maintenant, mobilisons-nous, élu(e)s et militant(e)s, autour de nos candidats, et en particulier de Dominique Voynet, pour être au cœur des débats, pour être force de propositions, et aboutir, enfin, à une transformation de la société à la hauteur de ses enjeux.

Bonnes fêtes à toutes et à tous, et à l'année prochaine !

Véronique Bérégovoy
Présidente du groupe des élus Verts

* Si vous souhaitez recevoir les actes des rencontres d'avril 2006 à Dijon, n'hésitez pas à nous contacter.

■ Une décision prise à huis clos...

Nous nous opposons à cette décision aberrante, prise à huis clos, dans le secret des négociations entre le port du Havre et deux multinationales (SNET et POWEO), d'autoriser l'implantation de deux centrales thermiques au charbon. Ces centrales privées, de 800 MW chacune, devraient voir le jour d'ici 2011.

■ ...et contraire aux engagements régionaux, nationaux et internationaux

Alors que la France a pris l'engagement de diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre en ratifiant le Protocole de Kyoto afin d'enrayer le réchauffement climatique, et a affiché son attachement à la préservation de l'environnement en adoptant la Charte de l'Environnement, le projet de retour au charbon démontre, une fois encore, l'incohérence gouvernementale entre le discours et les actes. Dans notre région, la construction de centrales à charbon est en totale contradiction avec l'objectif du plan climat régional.

■ Charbon, l'énergie la plus polluante !

Le charbon est l'une des sources d'énergie les plus polluantes puisqu'il est le plus fort émetteur de CO₂, à quantité d'énergie donnée. Les conséquences sont désastreuses pour l'environnement et la santé, au vu de l'importance des émissions de CO₂ et de méthane (CH₄), produites par la combustion du charbon, qui sont de 30% supérieures à celles du pétrole. *Faut-il rappeler que Le Havre figure déjà parmi le top 10 des villes les plus polluées de France ?*

■ Nouvelle génération de centrales, vraiment propres ?

D'après le rapport du Délégué Interministériel au développement durable : " le recours au charbon ne pourra donc être

compatible avec la maîtrise de l'effet de serre que si un saut technologique majeur est accompli pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, avec notamment des « centrales à charbon vraiment propres ».

Or, cette solution miracle (systèmes de captation et de stockage du CO₂ : capturer le gaz carbonique émis par la centrale thermique au charbon, puis le séquestrer en couches géologiques profondes) fait actuellement l'objet de recherches. Ni la capture, ni la séquestration du CO₂ ne seront maîtrisées (tant sur le plan scientifique, environnemental qu'économique) et pendant une trentaine d'années ces centrales thermiques continueront à émettre massivement des gaz à effet de serre. **Pour les Verts, au vu de la dégradation actuelle de notre planète et du climat, la combustion du charbon ne peut être envisagée à court terme.**

■ Les alternatives

Nos besoins en énergie passent prioritairement par l'amélioration de l'efficacité énergétique et les économies d'énergies, et le développement de l'ensemble des énergies renouvelables et propres (que le Port Autonome du Havre a toujours refusé, notamment les éoliennes de Port 2000 !) Une telle réorientation de notre politique énergétique générerait un gisement de milliers d'emplois.

Les Verts préviennent les collectivités contre la facilité à laquelle ils pourraient céder en invoquant les créations d'emplois liées à ce projet. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut avoir le courage de dire " non " à ce projet écologiquement désastreux. **Il y a urgence pour le climat !**

Véronique Bérégovoy, *Présidente du groupe des élus Verts*
Michel Coletta, *Conseiller régional, membre des Verts du Havre*
Michel Flambar, *Porte-Parole des Verts 76*
Daniel Mousset, *Porte-Parole des Verts 27*

Marchandises : de la route au rail !

Dans un cadre général de délocalisation et de flux tendus, le transport routier assure actuellement en France 83% du trafic des marchandises. Le transit routier a augmenté de 5% par an durant les dix dernières années. Il faut en finir avec cette fuite en avant ou cesser de se lamenter sur le réchauffement climatique !

Le 20 décembre dernier, le député Vert Noël Mamère dépose une question écrite au gouvernement à ce sujet. **Les conseillers régionaux Verts ont décidé d'engager une action concertée dans chacune des collectivités où ils sont représentés.**

Les élus Verts demandent la transcription rapide en France de la nouvelle directive Eurovignette et l'application aux poids lourds d'une éco-redevance. Cela permettra l'intégration des coûts externes, notamment environnementaux, dans le prix des transports. La redevance tiendra compte de la classification Euro-véhicules quant à leurs émissions de polluants.

La recette correspondante, intégrant les péages autoroutiers actuels, sera directement affectée à la réalisation des aména-

gements ferroviaires nécessaires au report de la route sur le rail. La redevance s'appliquera au taux maximum prévu par la directive européenne pour une surfacturation dans les Alpes et les Pyrénées, zones montagneuses sensibles au transit, définies jusqu'à leur rivage méditerranéen et atlantique inclus. Nous éviterons ainsi un simple déplacement des poids lourds de l'intérieur des massifs vers les zones côtières, comme on en connaît actuellement d'Allemagne vers l'Alsace.

A la suite des expériences efficaces menées en Suisse depuis 2001 et en Allemagne depuis 2005, l'éco-redevance devrait initier un processus de diminution de la circulation globale des marchandises et de report de la route vers le rail.

La coordination des élus régionaux :

Wilfrid SEJEAU (Bourgogne), Francine GUILLAUME et Jean-Vincent PLACE (Ile-de-France), Jean-François CARON (Nord-Pas-de-Calais), Andrée BUCHMANN (Alsace), Marie MEUNIER (Languedoc-Roussillon), Véronique BEREGOVY (Haute-Normandie), Romain LANGLET (Pays de la Loire), Catherine LEVRAUD et Jacques OLIVIER (PACA), Gérard LERAS (Rhône-Alpes), Michel DAVERAT (Aquitaine).

AGROCARBURANTS

TEREOS : un projet qui n'est pas au service de l'environnement

Lors de la commission permanente de ce lundi 18 décembre, les deux vice-présidents Verts, Claude Taleb et Jean-Pierre Girod, ont voté *contre* « *l'aide aux grands projets régionaux d'investissements productifs des entreprises* » visant à attribuer une subvention de 2 662 900 € au bénéfice de BENP (TEREOS) pour la production d'éthanol sur le site de Lillebonne.

L'éthanol, un biocarburant qui n'a de bio que le nom !

Face à la flambée des prix du pétrole et au réchauffement climatique, le gouvernement a fait des agro-carburants son remède miracle en s'appuyant sur les agriculteurs qui sont aujourd'hui sollicités pour participer à la nouvelle ruée vers un pétrole vert.

Mais au-delà de l'écran de fumée, force est de constater que les agro-carburants, et en particulier le projet TEREOS, ne sont convaincants ni environnementalement, ni socialement, ni énergétiquement.

Au niveau environnemental, cette production d'éthanol fait

perdre une culture intensive du blé, très consommatrice d'eau, d'énergie et d'intrants, aggravant la pollution des eaux superficielles et des nappes, et destructeur des paysages ruraux.

Au niveau énergétique, le bilan est au mieux médiocre : il faut au moins 0,8 litre équivalent pétrole pour produire 1 litre d'éthanol.

Au niveau social, le projet TEREOS ne génère que 9 créations d'emplois, représentant un coût par emploi de 295 877,8 € sachant que la moyenne nationale des aides publiques pour la création d'emplois est de 50 à 60 000 € par emploi.

Pourquoi faire preuve d'une telle complaisance envers un groupe international dont le chiffre d'affaires est de 2 milliards € ?

Les Verts sont favorables aux **BIO**carburants, mais rejettent les **AGRO**-carburants industriels à n'importe quel prix (économique, social, environnemental). A ce jour, mise à part l'huile végétale brute produite et utilisée à la ferme comme carburant, les bilans écologiques et énergétiques des biocarburants sont quasiment nuls.

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Une subvention de 60 907 € a été attribuée en faveur de la *Maison de l'Estuaire* pour son projet visant à consolider la politique actuelle de la **Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine** en matière d'accueil du public et d'éducation à l'environnement. Il s'agit d'augmenter la capacité d'accueil de la Maison de la Réserve, de développer un ensemble d'outils pédagogiques propres à l'Estuaire de la Seine et sa réserve naturelle. Les opérations qui constituent ce projet s'inscrivent dans un projet plus global de "valorisation touristique de la réserve naturelle", dans le cadre du contrat de pays "Le Havre pointe de Caux Estuaire".

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La coopérative agricole BIO CER (société coopérative agricole de céréales bio) bénéficie de 40 669 € pour son programme d'investissements (amélioration et complément d'installation de meunerie; stockage et manutention des semences et farine) et pour son projet de certification.

AIDE AU DEVELOPPEMENT

Coopération Haute-Normandie-Tamatave : Octroi par la Région, au titre du programme de coopération "*Campus Paysan*", mis en oeuvre par l'Université de Tamatave, d'un capital de démarrage de 20 000 € à la mise en place d'une caisse de micro-crédit permettant aux paysans formés d'obtenir une aide financière pour la réalisation de leurs micro-projets agricoles individuels. La gestion de cette caisse de micro-crédit paysanne fait l'objet d'une convention de collaboration entre l'Université de Tamatave et l'institution malgache de micro-finance "Union des Ombona Tahiri Ifampisamborana Vola (OTIV) Toamasina zone littoral".

Approbation de la Charte pour le développement de l'intermodalité des transports publics en Haute-Normandie

Le Plan de Déplacements Régional a initié une démarche de coopération entre les différentes autorités organisatrices de Haute-Normandie sur plusieurs thèmes. Un groupe de travail est créé sur la billettique intermodale (le même titre de transports utilisable sur plusieurs réseaux de transports différents), un autre sur la tarification intermodale (un seul prix et un seul acte d'achat pour ce titre de transport) et à venir un groupe sur l'accessibilité et un groupe sur l'information multimodale. La charte d'intermodalité est l'occasion de formaliser le principe de cette coopération sur l'intermodalité en général et sur les thèmes évoqués ci-dessus en particulier.

Solidarité avec les Verts de Bourgogne

Les élu(e)s Verts du Conseil régional de Haute-Normandie ont soutenu la sortie de la majorité des élu-e-s régionaux de Bourgogne, en réponse à la provocation du Président socialiste, François Patriat, soutenu par les conseillers régionaux socialistes et l'opposition de droite, d'exonérer des taxes régionales les entreprises liées au Pôle nucléaire bourguignon (PNB).

Les militant-e-s Verts de Bourgogne, réuni-e-s en assemblée générale, ont décidé, le 1^{er} octobre, que le groupe des élu-e-s Verts quitterait la majorité du Conseil Régional de Bourgogne.

Cette exonération fiscale, que les Verts avaient annoncé comme un point de rupture dès le mois de janvier, est incohérente avec la position du Parti socialiste contre le lancement des centrales EPR.

Aucune majorité ne peut fonctionner durablement si les différents partenaires ne respectent pas les engagements pris. Quand ces accords sont bafoués, les Verts sont déterminés et assument d'en tirer politiquement toutes les conséquences.

Les Verts, dans tous les territoires, luttent contre l'EPR et pour la sortie du nucléaire par un arrêt programmé des centrales existantes, grâce au développement des scénarii alternatifs : sobriété énergétique et énergies renouvelables.

ZOOM SUR LA FILIERE BOIS GRANULES

L'association ECO-CHOIX a interpellé les élu(e)s Verts à propos de la filière bois granulés.

Eléments de réponse :

La filière bois-granulés est naissante en région et son fonctionnement reste à être amélioré.

1. Les consommations actuelles et les perspectives

Le Conseil Régional de Haute Normandie a financé environ 477 poêles et chaudières sur la période 2005-2006. **La consommation annuelle de granulés de bois sur le territoire Haut-Normand est estimée à 600 tonnes pour la saison de chauffe 2006-2007.**

En considérant que le nombre d'installations double chaque année, la consommation prévisionnelle s'élèvera à 2 400 tonnes par an pour la saison de chauffe 2008/2009.

2. Les producteurs existants

Les producteurs actuels, situés en Haute Normandie ou dans les régions limitrophes, sont au nombre de trois : la société MANUBOIS en Haute-Normandie (2 000 t/an), la société SICAMEN dans l'Orne (6 000 t/an), la société SODEM (3 000 t/an) en Eure-et-Loir.

Au regard de la capacité de production théorique de ces 3 entreprises (11 000 tonnes/an, l'approvisionnement des installations haut-normandes ne devrait pas être un problème actuellement.

3. Les problèmes rencontrés

■ Techniques :

La pénurie de granulés constatée ces dernières semaines est principalement liée à des problèmes techniques concernant la presse à granulés installée l'an passé chez MANUBOIS. Cette dernière n'a en effet pas fonctionné durant le mois d'octobre. Le problème n'est donc pas tant la fourniture en sciure que la transformation de ces dernières en granulés.

■ Economiques

En ce qui concerne les prix, le marché des granulés étant relativement récent en France, et l'offre étant aujourd'hui infé-

rieure à la demande, les granulés sont vendus aux plus offrants. On peut ainsi noter qu'une partie de la production française est vendue en Italie, en Espagne, en Belgique... Les prix pratiqués en Haute-Normandie sont relativement élevés mais correspondent néanmoins aux tarifs constatés dans d'autres régions françaises, pour des produits de qualité équivalente. Le contexte ne semble pas favorable à une évolution des prix à la baisse.

■ Environnementaux

Une structuration de l'approvisionnement en bois est en cours à l'échelle du territoire et il est envisagé de créer, dès l'année prochaine, 3 à 4 lieux de stockage en Haute-Normandie, afin de réduire les distances de transports liées à l'approvisionnement.

4. Les solutions envisagées

Les problèmes techniques rencontrés par la société MANUBOIS sont en cours de résolution, la presse refonctionne. La production annuelle de 2000 tonnes devrait être réalisée en 2007. La presse ayant une capacité de production d'environ 4 000 tonnes par an, la granulation d'autres produits que les seules sciures issues de l'activité de MANUBOIS (notamment les plaquettes sèches de la scierie, qui devront être broyées au préalable) est envisagée pour 2008.

Il est nécessaire de rappeler ici que les sciures de bois sont également utilisées par les fabricants de panneaux de particules qui s'inquiètent d'une production massive de granulés de bois, susceptible d'engendrer une hausse du prix d'achat de la matière première et de mettre à mal leur activité. Il convient donc d'être prudent quant à l'installation d'unités de forte capacité de production si l'on veut éviter les conflits d'usage.

Le Conseil régional souhaite engager, dès l'année prochaine, une réflexion sur la possibilité de granuler d'autres matières premières (paille, paille de colza, miscanthus...), des décisions devront être prises rapidement en concertation avec les unités existantes afin d'optimiser les outils de production. A titre d'exemple, la société SODEM possède une capacité de production d'environ 20 000 tonnes par an, mais ne trouve pas de matières premières.